



Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Cela fait bientôt deux ans que nous sommes privés d'une partie de la richesse de notre vie du village.

Il est difficile en cette fin d'année, toujours marquée par la crise sanitaire, d'envisager les manifestations festives publiques traditionnelles. En famille, nous pourrions vivre des moments de convivialité, de joie et

de bonheur mais n'oublions pas ceux qui seront dans la solitude, soyons à leurs côtés et essayons de les accompagner. La bienveillance est nécessaire dans le contexte actuel.

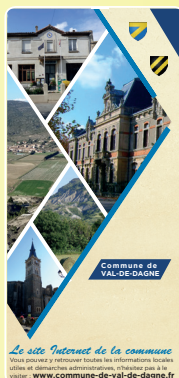
Espérons que le printemps 2022, nous apporte à nouveau des moments plus sereins.

Antonin ANDRIEU, Claude LACUBE

Le travail des commissions

Communication, Culture et Enfance-Jeunesse

Nous avons le plaisir de vous proposer 2 **boîtes à livres** (réalisées par les agents techniques). Une se situe en face de la Mairie de Montlaur, au jardin public contre le mur des toilettes publiques et l'autre devant la bibliothèque à Pradelles en Val. Bonne lecture.



Une **plaquette informative** a été distribuée, afin de vous présenter les services, les associations, les artisans, les commerçants et les producteurs.

Elle est mise à jour régulièrement, vous pouvez la trouver sur notre site internet et sur panneau pocket.

Si vous voulez être inscrits dans cette plaquette, merci de nous communiquer votre activité et vos coordonnées.

Commission Vie sociale et Solidarité

La commune a participé avec succès à l'opération brioches organisée par l'Afdaim. Nous vous remercions pour votre mobilisation. La commune a participé au concours départemental «maisons fleuries».

La commission finances

Les travaux programmés pour les prochaines années engagent un financement de plus de trois millions d'euros (coeurs et traversées de villages, aire de lavage, aire de jeux, travaux économie d'énergies dans les bâtiments communaux).

Commission développement durable

Coeurs et traversées de villages de Montlaur et Pradelles-en-Val, voir page 2.

Commission Travaux

Les membres de la commission des travaux travaillent sur la rénovation de l'appartement au dessus de la Mairie de Montlaur. Des travaux sont en cours dans la salle de stockage du foyer de Pradelles. Le petit foyer de Montlaur est opérationnel suite aux travaux de réfection : peinture, éclairage économique (Leds) et chauffage. L'entretien des espaces verts a été en partie réalisé par une association d'handicapés.

Groupe de travail sur la gestion des foyers

Un règlement intérieur a été mis en place pour la location des foyers et de nouvelles règles pour le prêt de matériels. Pour des renseignements complémentaires, merci de vous adresser en Mairie.

Groupe de réflexion sur la désertification médicale

Réunis en groupe de réflexion, les maires ainsi que les conseillers s'interrogent sur la problématique, ô combien complexe, de la menace de désertification médicale sur notre territoire, à terme relativement court. Face à une situation d'ampleur nationale, conscients que la santé est la priorité des Français (source Elabe), le travail de questionnement devra s'appuyer sur des expériences, de la littérature professionnelle et législative afin de construire un système de santé innovant, connecté et de proximité.

Recensement



Recensement de la population

Nous allons être recensés du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.

Le recensement permet de déterminer la population officielle. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget de la commune (calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement) et l'orientation des actions publiques et économiques locales à mener selon les besoins (équipements collectifs, emplois, commerces ...).

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Un courrier vous informera du passage de l'agent recenseur (recruté par la mairie) à votre domicile. Il vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne (le-recensement-et-moi.fr). Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer.

A noter que les informations collectées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) sont strictement confidentielles et transmises à aucun autre organisme.

La vie de la commune

Dans le cadre de l'opération d'aménagement des cœurs et traversées de villages de Montlaur et Pradelles-en-Val, un atelier participatif a été proposé en juillet afin d'échanger autour de la requalification et revitalisation de nos espaces de vie. Voici les principaux enjeux relevés par les participants :

Constats partagés

- Dangerosité de la traversée (très passante et vitesse excessive).
- Véhicules trop envahissants.
- Fort impact visuel de la voirie (goudron).
- Espace jeux enfants inexistant ou trop étrié.



Éléments qualitatifs à préserver

- Qualité et cadre de vie.
- Patrimoine architectural local.
- Aménagements existants (jardin public, terrain de la boule lyonnaise, tables de ping-pong et pique-nique, barbecue, bancs...).
- Services et commerces.

Attentes exprimées

- Sécuriser les déplacements grâce à des liaisons douces (piétons, vélos).
- Repenser le stationnement.
- Valoriser les lieux de rencontres et les rendre plus conviviaux.
- Végétaliser les traversées.

Esquisse proposée par le maître d'œuvre qui met en valeur le volet paysager et des aménagements écologiquement responsables.



Réunion de travaux

L'étude se poursuit... (rencontre avec le service voirie du Département et Carcassonne Agglo pour le réseau d'eau potable et les transports).

La vie dans nos villages



Si vous avez des idées à suggérer, nous sommes à votre écoute.

Déchetterie

En raison d'abus de la part d'entreprises et de particuliers extérieurs au territoire, le COVALDEM, organisme gestionnaire des déchets, ne permet plus l'accès libre à la déchetterie de Serviès en Val. **Courant décembre, vous devrez venir chercher et ramener la clé en mairies.**

Lauréats

La Municipalité a décidé d'honorer, comme les années précédentes, les jeunes ayant obtenu un diplôme en 2021 (BAC, BEP, CAP etc...). Les jeunes lauréats sont priés de s'inscrire en Mairie munis de leur diplôme avant janvier 2022.



Subventions associations

Les associations qui n'ont pas reçu la subvention communale 2021 votée par les élus, sont priées de remettre avant le 10 décembre les documents nécessaires au versement de ladite subvention.

Bibliothèque

Pass sanitaire obligatoire
Ouverture au public - Montlaur les mercredis de 9h à 12h - Pradelles en Val les mercredis de 16h à 17h. De nouveaux livres sont disponibles.



Formation

Une journée de formation aux 1^{ers} secours a été effectuée pour les conseillers et les agents de la mairie. Une session sera prochainement proposée aux habitants, même aux plus jeunes. Merci de vous inscrire en mairie au plus tard le 13 décembre 2021.

Coup de projecteur



Justine Selles, une catalane et ses deux enfants du haut Vallespir se sont installés à Montlaur avec Fernand Selles il y a 61 ans. Fernand, issu d'une famille du village où il a habité presque toute sa vie. D'abord salarié agricole et une fin de carrière d'emploi municipal. Justine, vite intégrée au village, participe à divers travaux agricoles. Très vite, elle est embauchée au Château du village pour l'activité d'aide ménagère. Des années dans ce beau bâtiment jusqu'au départ de sa patronne et sa retraite peu après. Depuis le décès de Fernand, elle vit seule. Très conviviale, appréciée de tous et surtout de ses voisins qui se donnent rendez-vous chez elle pour papoter et prendre un café. Sa maison, située en haut du village, est un lieu de passage des promeneurs. Beaucoup y font étape pour bavarder un peu et apporter les dernières nouvelles. Deux enfants retraités, installés dans la région toujours disponibles pour l'aider et l'accompagner au quotidien. Avec ses deux petits enfants et cinq arrière-petits-enfants, Justine est une « mémé » comblée.

Recettes de saison, simples et de « bon goût » !



Un peu de douceur ! Compote de Noël

Ingédients

4 coings, 5 petites pommes, 4 épices de Noël (cannelle, gingembre, clous de girofle, noix de muscade), 1 orange et son zeste.

Ébouillantez les coings pour faciliter leur épluchage. Épluchez et cuire les coings avec 1/4 d'eau et le zeste d'orange pendant 20 minutes.

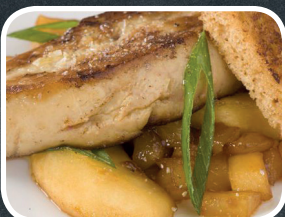
Mixez et ajoutez le jus de l'orange.

Pelez et cuire les pommes dans de l'eau (1/2 verre) pendant 10 minutes (on peut y ajouter de la vanille) puis mixez.

Mélangez les deux compotes, introduire deux pincées d'épices.

Remplir de petites conserves et stérilisez pendant 40 minutes.

Ces petits pots peuvent s'offrir ou parfumer votre foie gras de Noël.



Velouté de potimarron et châtaignes

Pour 8 personnes

750 g de cubes de potimarron (2 potimarrons de taille moyenne)

1 oignon

1 branche de céleri

1 boîte de marrons sous vide (405g / 720 ml)

500 ml de lait

350 ml de bouillon de volaille (maison ou reconstitué avec des cubes) ou légumes pour les végétariens

15 g de beurre

1 cuillère à soupe de brins de thym

4 cuillères à café de graines de courge

Épluchez l'oignon et ciselez-le. Ôtez le pied du céleri et les feuilles. Lavez-le et coupez-le en petits dés. Lavez les potimarrons, évidez-les et coupez-les en dés.

Mettez le beurre dans une cocotte. Faites le fondre. Quand il est fondu ajoutez les dés d'oignon et de céleri et laissez revenir pendant 5 minutes. Ajoutez ensuite les marrons et laissez revenir à feu moyen encore 5 minutes avant de mettre les cubes de potimarron. Mélangez et versez le lait et le bouillon de volaille. Faites cuire 30 minutes à feu moyen avant de passer au blender.

Servez tout chaud, avec un peu de thym et de graines de courge.

Vous pouvez aussi rajouter des lardons fumés, des brisures de châtaignes et de la mozzarella locale.

Bon appétit.



L'accueil de loisirs adolescents du Val-De-Dagne de 11 à 17 ans

Les jeunes âgés de 11 à 17 ans, peuvent en profiter tous les mercredis pendant la période scolaire et tous les jours pendant les vacances de 10h à 18h (hormis celles de Noël). Ils pourront s'adonner à la **multitude d'activités de loisirs** proposées comme ils pourront participer aux activités citoyennes programmées.

L'accueil de loisirs se situe derrière le foyer à Pradelles en Val (Algéco). Une cotisation annuelle d'un montant de 16€ lors de l'inscription est demandée.

Inscription à faire grâce au formulaire (à récupérer en mairie ou sur le site internet commune-de-val-dagne.fr rubrique enfance jeunesse et scolarité / accueils de loisirs, en joignant son carnet de vaccination à jour et l'assurance. Pour des informations complémentaires, notamment la possible mise en place d'un ramassage dans vos communes, joindre l'animateur **Sofiane au 07 84 27 83 39** - <https://www.carcassonne-agglo.fr/fr/dossiers-valorises/al-ado-val-de-dagne.html>.

Horaires d'ouverture

Mairies

Montlaur : du lundi au mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h.

Jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 17h à 18h (le vendredi sur RDV).

Pradelles en Val : le lundi, mardi et mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h.

Agences postales

Montlaur : du lundi au samedi de 9h15 à 11h30.

Pradelles en Val : le lundi 13h à 15h45, et le mardi, le jeudi et le vendredi de 13h à 16h45.



C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble - Montaigne

Commune de VAL-DE-DAGNE - 1 Place de la Mairie - Montlaur - 11220 VAL-DE-DAGNE

04 68 24 08 09 - 04 68 24 04 99

mairievaldedagne11@orange.fr - pradellesenval@wanadoo.fr

www.commune-de-val-de-dagne.fr